

Image not found or type unknown



## Obtention d'une carte de séjour

Par **Livioara**, le **09/03/2012** à **11:05**

Bonjour,

Voilà j'ai une petite question. Je suis roumaine mariée en France avec un français et donc la semaine passé j'étais à la préfecture demander ce fameux titre de séjour ou carte de séjour or la, monsieur à l'accueille ma dit que pour avoir une carte de séjour il me faut une promesse d'embouche. Donc ce que je ne comprend pas c'est pourquoi il faut une promesse d'embouche vue que je suis mariée? Et j'aimerais aussi savoir si avec mon livret de famille je peut demander un titre de séjour vie privé et familiale sans apporter une promesse d'embouche?

En vous remerciant.